



FICHE DE POSTE

Chargé.e d'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD)

Résidence administrative: Maripa-Soula (délégation territoriale du Maroni)

Statut : Poste de catégorie A, ouvert prioritairement aux fonctionnaires et aux contractuels relevant du quasi-statut de l'environnement (décret 2016-1697 du 12/12/2016), et par défaut aux contractuels de niveau équivalent.

Missions :

Sous l'autorité de la Chargée de mission charte, en lien fonctionnel avec les services patrimoines naturels et culturels et développement durable du Parc, la.le chargé.e d'EEDD conçoit et met en œuvre la stratégie EEDD du Parc et contribue à la conception et la mise en œuvre de projets d'éducation à l'environnement sur l'ensemble du territoire du Parc.

Plus spécifiquement, elle.il :

- Elabore, anime, suit et évalue la stratégie EEDD du Parc (animation du comité de pilotage, programmation des priorités et des budgets des actions d'éducation à l'environnement, suivi des actions, communication...)
- Participe au groupe de travail inter-Parc et décline la politique nationale sur le territoire du Parc (aires terrestres éducatives, mobilisation citoyenne sur la biodiversité...)
- Etablit et suit les partenariats avec les acteurs de l'EEDD : Rectorat, Graine, établissements scolaires, associations...
- Contribue au dialogue de l'établissement avec les acteurs de la société civile engagée dans l'EEDD en Guyane comme au niveau national.
- Porte la politique de mobilisation de volontaires en service civique (recrutement en lien avec les ressources humaines, formation des volontaires et des tuteurs, coordination des fiches de mission, suivi, mise en réseau...)
- Conçoit, met à jour, suit, diffuse des outils pédagogiques à destination des agents du Parc et des acteurs de l'EEDD (enseignants, animateurs...)
- Organise la formation des agents des trois délégations territoriales ainsi que des acteurs de l'EEDD
- Accompagne les référents des délégations dans l'établissement de programmes d'animation ou de projets pédagogiques sur leurs territoires
- Conçoit et réalise des animations dans le cadre des démarches expérimentales ou en appui aux animateurs des délégations
- Pilote des projets et participe à des équipes projet dans son domaine d'activité
- Polyvalent.e, elle.il participe ponctuellement à la réalisation d'autres tâches sur l'établissement ou sur la délégation.
- Mobile, elle.il est amené.e à se déplacer régulièrement sur les 2 autres délégations du Parc et au siège à Rémire, ainsi qu'en métropole.

Compétences requises

Bac+3 avec une expérience confirmée en EEDD,

Connaissance et maîtrise des concepts, méthodes et outils de l'EEDD

Expérience en montage et mise en œuvre de projets, conduite de réunion, transfert de compétence, formation, vulgarisation scientifique et animation

Bonne connaissance en écologie tropicale, faune, flore

Maîtrise des outils informatiques

Connaissance du territoire et des cultures du Sud de la Guyane, ou de territoires équivalents.

Qualités et aptitudes

Sens de l'organisation, qualités relationnelles y compris avec le jeune public, capacité à coordonner des agents et à travailler en équipe, autonomie et rigueur dans le suivi des dossiers, capacité à synthétiser les informations et à dialoguer avec différents acteurs, disponibilité, souplesse. Goût pour le travail de terrain, capacité à vivre et à travailler en site isolé. Capacité d'adaptation à l'environnement et à la multi culturalité.

Fin des candidatures : 23/04/2019

Afin de tenir compte du contexte particulier du Parc amazonien de Guyane, la procédure de recrutement prévoit si nécessaire une évaluation et un entretien avec un jury.

Date prévue de prise de poste : 1/06/2019

Les candidatures (lettre de motivation et curriculum vitae) sont à adresser à l'attention de :

Mr Arnaud ANSELIN

Directeur par intérim du parc amazonien de Guyane
1 rue Lederson - 97354 Rémire Montjoly

A envoyer par courrier postal à l'adresse ci-dessus, ou par courriel à :

recrutements@guyane-parcnational.fr